

C'est nous Sénoillac

La lettre d'information des Sénoillacois



Trimestrielle
Mars 2025
N°14



Marché
DE
PRODUCTEURS
CHAQUE JEUDI 16H30 - 19H

L'EDITO

Nous voilà déjà en 2025. Lors du conseil municipal d'avril, nous allons voter notre dernier budget du mandat. Il est important pour moi et pour toute l'équipe municipale de profiter de ce N°14 de notre lettre info pour **faire un bilan sur ce que nous avons déjà réalisé, ce qui est en cours, et ce qu'il reste à finaliser**. Si tout cela est expliqué en détail dans les comptes-rendus de nos conseils municipaux mensuels (consultables en Mairie et sur notre site internet), une synthèse matérielle mais aussi financière vous est présentée en toute transparence dans le "supplément budget" de ce numéro spécial.

Animée par cette volonté démarrée en 2014 et poursuivie depuis 2020 de **faire de Sénoillac un village dynamique et attractif où il fait bon vivre ensemble**, l'équipe municipale a travaillé sur de **très nombreux projets d'aménagement, d'adaptation, d'investissements pour les Sénoillacois d'aujourd'hui et de demain**. A noter que **l'unanimité de tout le conseil municipal** pour chacun de ces projets représente une satisfaction toute particulière.

Nous y voilà ! Des mois, des années de préparation, de concertation, contraint par le temps long mais nécessaire de la gestion publique, de la recherche de subventions, d'études, de marchés et au final... **tout ou presque démarre en même temps ! Quel bonheur et quelle fierté d'en voir l'aboutissement**.

Anticiper et se prémunir de l'avenir, telle est également notre ambition au travers d'un budget dédié et autonome résolument **porté sur l'investissement locatif pour de nouveaux services et de l'habitat pour accroître l'offre de logements accessibles notamment à de jeunes familles mais aussi aux personnes âgées isolées** (avec la maison partagée et participative). En 2025, pas moins de trois chantiers vont permettre de concrétiser les projets "Nouveaux lieux de vie" (café, nouvelle cuisine salle des fêtes et WC publics), la maison T4 au 13 rue des Jardins et la Maison des Assistantes Maternelles. D'autres projets sont également en cours d'étude avancée pour démarrer très prochainement nous l'espérons.

Bien sûr **tout cela ne serait pas possible sans nos agents administratifs et techniques** que je remercie pour leur motivation et leur investissement, en première ligne pour assurer la gestion et l'entretien, au quotidien.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon printemps.

Bernard FERRET

Ici on agit



24 Privilégier le circuit-court :

À Sénoillac et à proximité, nos producteurs locaux vous offrent des **produits frais et de qualité : fruits et légumes, farine, jus, vins, miel, viandes, poissons...** Pour mieux les connaître et les soutenir, la Mairie lance une nouvelle page sur son site internet dédiée aux circuits courts. Retrouvez-y la liste de nos producteurs locaux, à Sénoillac et à proximité, leurs spécialités et leurs points de vente (marchés, fermes, AMAP).

Plusieurs d'entre eux vous donnent RDV au marché de producteurs de Sénoillac, chaque jeudi de 16h30 à 19h sur le parvis de l'église.

La consommation de produits locaux et de saison est un des piliers d'une alimentation durable et respectueuse de l'environnement. Manger local et de saison, c'est **s'adapter aux cycles naturels de la terre**, consommer des aliments plus frais et soutenir nos producteurs locaux.

RDV sur la
nouvelle page du
site internet





La commune de Senouillac bénéficie depuis le mois de mars et tout au long de 2025 de l'accompagnement de l'ADEFPAT, un organisme **expert en développement local**, pour **structurer deux projets majeurs qui se dessinent : le café associatif, co-porté par l'association Les Amis du Talus, et la maison inclusive/participative intergénérationnelle, initiée par la mairie.**

L'ADEFPAT intervient auprès des territoires ruraux pour **aider les collectivités et les associations à formaliser leurs projets, définir un modèle économique viable et mobiliser les ressources nécessaires à leur réussite.** À Senouillac, à travers des réunions régulières, son accompagnement permet au café associatif de **préciser son organisation**, son fonctionnement, et son rôle au sein du village. De même, pour la maison participative, l'ADEFPAT apporte une **methodologie** afin de garantir un cadre de vie adapté et une bonne intégration dans la dynamique locale.

Le coût de cette expertise est financé aux deux tiers par le département et l'Europe et le reste par la commune. **Un investissement stratégique** pour assurer la pérennité de ces initiatives et renforcer le dynamisme du cœur de village.

VIVRE ENSEMBLE

L'ÉCOLE EN CLASSE DÉCOUVERTE

Début mars, **les enfants de notre école, de la grande section au CM2, sont partis en classe découverte** musique et nature au moulin des Sittelles à Burlats (Tarn).

Les plus jeunes ont courageusement dormi loin de papa et maman pendant une nuit. Les plus grands y ont passé deux nuits. Heureusement, les doudous étaient là ! Ils ont pratiqué **de nombreux instruments, du chant, des percussions corporelles mais ils ont aussi découvert la nature environnante** : la cascade du Paradis, les plantes locales et leur utilisation pour créer (land art, fabrication d'instruments et impression végétale). Ils ont passé **un très bon séjour dans le village d'Adélaïde !**

Une participation modique des familles a complété le financement de ce projet grâce à la prise en charge par l'agglomération et par l'APE, **toujours très active pour collecter des fonds au profit des élèves de l'école.**



le chiffre du mois

540

540, c'est le nombre de lettres info "C'est Nous Senouillac" que **nous imprimons nous-mêmes chaque trimestre** pour continuer de vous informer directement. Comme près de 60 foyers, **vous pouvez renoncer à la version papier** et choisir de recevoir par courriel le lien de téléchargement de la e-lettre. Bien qu'un courriel ne soit pas neutre, son impact sur l'environnement est 4 fois plus faible que celui de cette lettre de 4 pages (10g de CO2 contre 41g). Pour recevoir des informations et l'actualité de votre commune, **suivez-nous également sur Facebook et Instagram.**

Pour s'inscrire à la E-lettre



ENTREtenir & VALORISER



Photo : chemin de la Borde Haute (Amis de Saint-Martin et Mauriac)

LES ENTAJOURS EN PÉRIL...

Considérées comme **le lien entre le vigneron et son vignoble**, les cabanes de vigne font partie intégrante du travail de la terre. Ces constructions rurales en pierres ou en briques permettaient de protéger les outils, les hommes et les animaux des intempéries et des chaleurs. Isolées dans une parcelle viticole, celles-ci sont **abandonnées, car devenues inutiles**. Ce petit patrimoine rural marqueur des vignobles de notre région incarne un temps ancien. Il suffirait pourtant de peu de chose pour mettre en valeur ces cabanes. Bien souvent, ce ne sont que quelques tuiles à remettre en place ou à changer, dégager une végétation envahissante ou simplement nettoyer les alentours. **Ces abris typiques de notre patrimoine viticole, ne méritent-ils pas d'être restaurés et protégés ?**

BIENTÔT 12 NOUVEAUX LOGEMENTS AU VILLAGE !

Comme cela vous a été déjà présenté, la mairie de Sénouillac s'engage dans **un programme ambitieux de revitalisation du village en faisant l'acquisition d'anciennes maisons, parfois en ruine, afin de les réhabiliter et en faire de nouveaux logements**. Répondant à une très forte demande sur notre commune, ce ne sont pas moins de douze nouveaux logements qui seront créés d'ici fin 2026. Pour chacun, **un plan de financement à l'équilibre est visé grâce notamment aux subventions** pour que ces investissements ne pèsent pas sur le budget de la commune (et donc sur les impôts de nos administrés), faisant de ce patrimoine immobilier **un véritable capital pour les générations futures**. Il s'agit donc d'une démarche qui renforce l'attractivité du village et dynamise son développement sans alourdir les finances communales.

Les travaux d'une maison T4 démarrent en avril, au 13 rue des Jardins. En complément, 4 autres logements sociaux de type T3 et T4 verront le jour afin d'accueillir de nouvelles familles et de **favoriser l'installation durable de ménages souhaitant s'ancrer dans la commune**. En parallèle, à l'arrière de la Mairie, une maison participative et inclusive pourra offrir **6 logements adaptés aux personnes âgées seules**, leur permettant de vivre dans un cadre sécurisé et convivial, propice à l'entraide et au lien social.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE ET DES TRAVAUX EN COURS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK ET INSTAGRAM



SÉCURISATION DU CHUQUET : LANCÉMENT DE LA PHASE 2



Le projet de sécurisation de la route de Lincarque suit son cours. Pour rappel, le projet global prévoit l'**aménagement de la voirie** ainsi que la réalisation d'un cheminement doux sur 900 mètres entre la D3 et la D21. Mais son coût est important (450K€). Aussi, la mairie a fait le choix de **sécuriser cette voie par étapes**. Si l'installation d'un chaudiou a permis dans un premier temps une **sensibilisation des automobilistes**, cette nouvelle phase verra la mise en place d'ouvrages routiers destinés à **faire ralentir les véhicules**. 4 ralentisseurs et 1 passage surélevé sont à l'étude. Ils permettront d'imposer une vitesse en adéquation avec le **partage de la route entre voitures, cyclistes et piétons**. Une réunion d'information vous présentera cette deuxième phase de travaux le 11 avril à 19h, salle du conseil.

Signature **CERTIFIED**

Bon à savoir !

LEGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation de signature permet de confirmer qu'une signature correspond bien à l'identité de la personne qui a signé. Pour cela votre signature doit être validée **obligatoirement en votre présence** à l'accueil de la mairie.

supplément Budget



La commune dispose de 2 budgets autonomes : le "budget général" et le "budget bâtiments locatifs".

Le "budget général" est destiné aux services du quotidien que la Commune supporte. Il génère un résultat (excédent de fonctionnement) qui finance l'entretien courant et les futurs équipements publics. Le "budget bâtiments locatifs" est le socle d'une stratégie court et long terme permettant à la commune de soutenir l'offre en logements et en locaux, de générer des revenus et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants tout en garantissant un développement équilibré et durable.

BUDGET GÉNÉRAL

FONCTIONNEMENT

Une gestion responsable : bilan fiscal et perspectives

Depuis cinq ans, la commune s'engage dans une gestion à la fois rigoureuse et ambitieuse de ses finances. En 2025, cette approche se traduit par une stabilité fiscale, sans augmentation des taux d'imposition.

Une fiscalité maîtrisée

La principale évolution réside dans le transfert de la compétence scolaire à l'agglomération, impliquant également le transfert de la fiscalité correspondante. Désormais, le coût des écoles est directement pris en charge par l'impôt à l'échelle intercommunale. Par ailleurs, la suppression de la taxe d'habitation a modifié la répartition des recettes fiscales.

Ainsi, aujourd'hui, sur le taux global de 26,14 % appliqué au foncier bâti, seuls 17,97% reviennent directement à la commune, soit 152 826 € sur un total de 266 694 € collectés en 2024.

Un modèle budgétaire diversifié

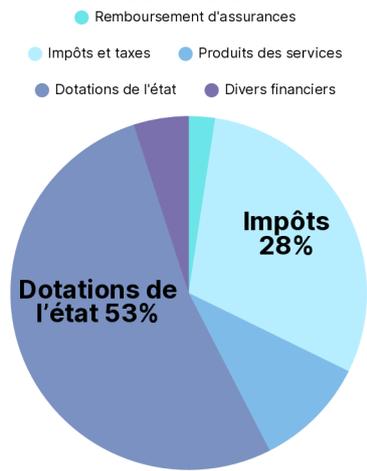
La fiscalité ne représentant plus que 28 % des recettes de fonctionnement de la commune (le reste provient principalement des dotations de l'État ainsi que des revenus annexes), il devient irréaliste, voire contre-productif, d'envisager une hausse de l'impôt foncier pour équilibrer ou accroître les finances communales.

C'est pourquoi nous anticipons et sécurisons l'avenir en développant d'autres sources de financement. Cette stratégie repose sur une dynamique de développement et une approche de capitalisation à moyen et long terme.

Recettes

de fonctionnement en 2024

580 460€



Dépenses

de fonctionnement en 2024

580 460€



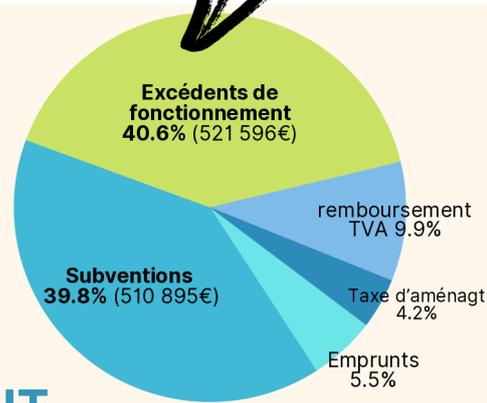
L'équilibre du budget génère un résultat de fonctionnement injecté au budget d'investissement



Recettes

d'investissements depuis 2020

1.28M€



INVESTISSEMENT

Depuis 5 ans, les investissements (voir détail à gauche) sont financés par les résultats annuels de la section de fonctionnement et prioritairement fléchés sur l'entretien de la voirie qui pèse à lui seul 448 217€ (hors fossé et sécurisation).

Les autres investissements qui concernent le développement et l'attractivité de notre village sont financés principalement par les subventions (572 112€ ont été perçus depuis 2020).

Même si de petits emprunts ont été utiles pour financer le nouveau tracteur en 2022 ou les travaux de Mauriac en 2023, les emprunts sont réservés aux gros projets structurants, comme ce fut le cas pour l'aménagement du centre bourg, et aujourd'hui le projet "Nouveaux lieux de vie" (chantier en cours de l'annexe salle des fêtes, nouvel office salle des fêtes, café, WC publics et aménagements extérieurs). **Ce projet de 891 000€HT est subventionné à hauteur de 530 000€**, (soit 59.5% du projet global, dont 74,1% pour la partie "café" du projet). Des subventions qui s'ajouteront à celles déjà perçues depuis 2020.

Merci

... à l'Agglo, l'Etat, le Département du Tarn, la région Occitanie, l'Europe, l'Agence de l'eau pour ces subventions !



BUDGET BATIMENTS LOCATIFS

Un budget autonome pour l'investissement locatif : un atout pour notre commune

En 2019, à l'occasion du financement du projet "Pôle santé + boulangerie", la commune a créé un budget autonome dédié aux investissements locatifs. Ce modèle vise à **renforcer l'attractivité du territoire en proposant des locaux commerciaux** (offrant ainsi de nouveaux services) et **des logements accessibles notamment aux jeunes actifs et aux familles**.

Par le captage de nombreuses subventions publiques (Agglo, Département, Région, Etat, Europe et organismes), cela permet de **réhabiliter le patrimoine communal** et de lutter contre la vacance immobilière, tout en garantissant des loyers stables.

Grâce aux loyers perçus, **la municipalité capitalise et se constitue un matelas de réserve foncière** capable de faire face à des difficultés imprévues tout en générant des revenus complémentaires pour financer d'autres projets locaux.

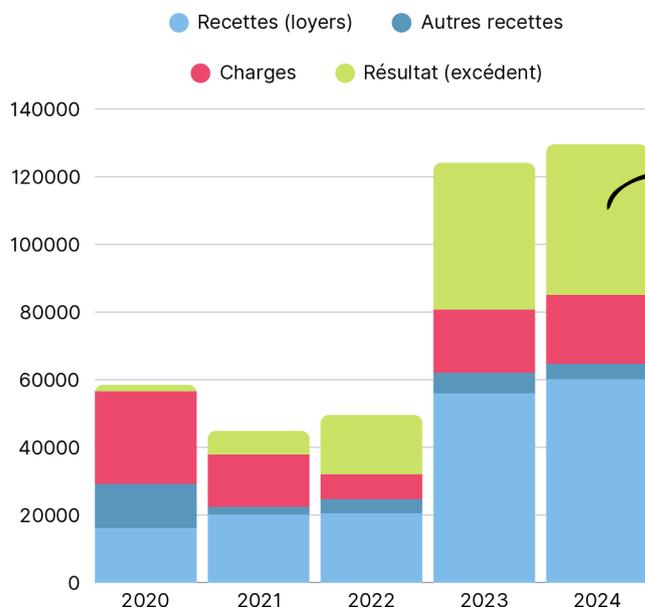
C'est à compter de 2023 que l'intégralité des bâtiments en location ont été transférés du budget général au budget bâtiment locatif.



Ce budget supportera en 2025 le projet de la Maison des Assistantes Maternelles (capacité 8 enfants), la réhabilitation du T4 au 13 rue des Jardins, et à terme nous l'espérons la maison inclusive et ses 8 logements (dont 6 à destination de retraités et 2 pour des familles) En favorisant un développement équilibré et durable, **cette stratégie représente un véritable levier pour l'avenir de notre commune et ses habitants.**

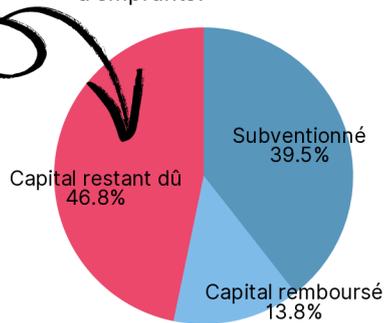
FONCTIONNEMENT

En 2025, le pôle santé/boulangerie, la future MAM et les 3 logements au 4 et 13 rue des Jardins et au 2 côté de Sénouillac font l'objet d'emprunts en cours de remboursement.



INVESTISSEMENT

En 2025, le pôle santé/boulangerie, la future MAM dont les travaux commenceront dans quelques semaines et les 3 logements au 4 et 13 rue des Jardins et au 2 côté de Sénouillac font l'objet d'emprunts en cours de remboursement. **Les excédents de fonctionnement générés principalement par les loyers perçus permettent de couvrir chaque année le remboursement des emprunts** (capital + intérêts). Ainsi en 2024, grâce aux 60 139€ de loyers perçus, les 44 379€ d'excédent ont couvert les 37 228€ de remboursement d'emprunts.



Pôle santé, boulangerie, Maison Assistantes Maternelles + 3 logements (1xT3 et 2xT4)
Aquisition + travaux = 1,21M€

Leurs coûts d'acquisition (bâti et/ou terrain) et de travaux de 1 211 214€ correspondent objectivement à leurs valeurs "marché" cumulées d'aujourd'hui.

A noter que grâce au subventions et au contrôle du budget, 53.3% soit **644 841€ représentent un capital acquis pour la commune**. A cela s'ajoute, la valeur foncière des logements de l'ancienne poste et du presbytère, déjà remboursés. Tout cela constitue le matelas de réserve foncière dont nous parlions plus haut, **sans impact négatif sur le budget général et donc sur vos impôts.**

Zoom sur l'endettement

En complément des subventions et de l'autofinancement, les emprunts permettent de financer tous les investissements (les équipements publics et le locatif). **L'endettement reste maîtrisé et leur coût (capital et intérêts) reste absorbable par les taux d'imposition actuels, c'est notre limite.**

Voici l'évolution entre 2020 et 2030 du capital restant dû pour chacun des budgets.





VOS ASSOS

L'interview



L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE MAURIAC

C'est Nous Sénouillac : Pourquoi avoir créé cette association ?

Emmanuel Biste, Vice-Président : Il y a 15 ans, même si l'église de Mauriac ne tombait pas en ruine, on n'avait pas vraiment envie d'y entrer. Des forces vives se sont rassemblées pour rénover l'intérieur.

CNS : Parce qu'il fallait plus qu'un coup de balai ?

EB : Oh oui, l'intérieur de l'église méritait une restauration ! On a d'abord refait la peinture, puis avec le temps, les planchers et les vitraux. On a remanié le confessionnal et installé de nouveaux bancs...

CNS : Mais avec quels bras ?

EB : On a été jusqu'à 60 membres actifs, certains ont aujourd'hui disparu, mais on pense à eux et on est fier de ce qu'ils ont accompli.

CNS : Et avec quels moyens ?

EB : Il n'y a pas de secret : avec de la convivialité ! Notre rendez-vous omelette Pascale en avril et la fête des vendanges en septembre rassemblent près de 200 personnes. Ces moments créent du lien social tout en nous apportant du financement.

CNS : Vos projets ?

EB : Participer au financement de la mise aux normes par la Mairie de l'électricité. C'est un gros chantier qui sécurisera notre dernier investissement, une sonorisation toute neuve.

CNS : Pour adhérer ?

EB : On a toujours besoin de nouveaux membres, notre association se veut intergénérationnelle, alors il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre.

Contact : Emmanuel 06 71 14 96 79

Retrouver toutes les infos pratiques sur votre commune et **ses associations**, ainsi que **les procès-verbaux des Conseils Municipaux**, délibérations et arrêtés directement en Mairie et sur le site internet.



flashez-moi !



Suivez-nous
senouillac.fr



Mairie
7 av des Vignes
81 600 SENOULLAC
accueilmairie@senouillac.fr
05 63 41 71 98

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h
Mardi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h

PARCMÈTRES ET TÉLÉPHÉRIQUE AU VILLAGE ...

Dans le cadre des travaux en cours, la municipalité a été approchée par la startup Piscis Park pour déployer des parcmètres (solaires) au centre bourg. Les **recettes ainsi générées seraient intégralement affectées au nouveau projet de téléphérique qui reliera Sénouillac au village de Mauriac**. Ce projet ambitieux, permettra de survoler les vignobles avec une vue imprenable sur la campagne. "Une alternative écologique et originale à la voiture", explique Bernard Ferret. Les tracés seront affichés en Mairie à partir du **1er avril** ;-)

Agenda



Mars

- le 28 : **Assemblée Générale** de l'association de sauvegarde de l'église de Mauriac à 20h30 salle du conseil
- le 29 : **Assemblée Générale** de l'association Les Amie.e.s du Talus à 17h salle du conseil - suivi d'un apéritif dînatoire offert.



Avril

- le 06 : **Randonnées et Trails "La Sénouillacoise"** organisés par l'APE ; 6 ou 12km - infos et réservations au 06.77.33.54.05 ou 06.98.85.68.77, buvette et restauration sur place.
- le 08 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
- le 11 : réunion d'**information sur la sécurisation du Chuquet** à la Mairie 19h
- le 21 : **Omelette de Pâques** organisée par l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Mauriac - Réservation au 06 75 27 63 64 / 06 72 20 65 08
- le 27 : **Vide grenier et bourse aux vêtements** organisés par le Comité Sénouillacois



Mai

- le 13 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
- les 17 et 24 mai / le 14 juin : **Aubades** organisées par le Comité Sénouillacois
- le 24 : **Apéro concert** organisé par l'APE, à partir de 19h



Juin

- le 10 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
- le 15 : **Assemblée Générale** de l'association des Anciens Elèves des Ecoles de Mauriac et Sénouillac à 10h salle du conseil - suivi d'un repas traiteur, sur réservation 06.15.05.00.31
- les 20 et 21 : **Les fêtes du village**, organisées par le Comité Sénouillacois
- le 21 : **Finale du championnat Midi Pyrénées de Quille de Huit** au stade dès 8h, organisé par Sport Quilles Senouillac.

On reste en contact !

